

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés:
a
Mon
bel



18106051

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -06- 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0886.453.801

Dénomination

(en entier) : **Astec Europe**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : Rue de Pont 33, 7500 Tournai

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION D'UN GERANT

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,

Tenue au siège social le 4 juin 2018 à 15 heures

COMPOSITION DU BUREAU

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Stéphane DELAUTRE-DROUILLON, gérant.

Le président désigne Monsieur Ashok HIREMATH en qualité de scrutateur et secrétaire.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

EXPOSE DU PRESIDENT

La présente assemblée générale a pour ordre du jour:

2 Démission de Monsieur Daniel Roques en tant que gérant

DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS

Après vérification, l'exposé du président est reconnu exact par l'assemblée générale. L'assemblée générale se reconnaît donc valablement constituée et apte à délibérer sur les points de l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes, et ce chaque fois à l'unanimité des voix:

2. Démission d'un gérant

Par vote séparé, l'assemblée a pris connaissance du courrier du 26 mars 2018 envoyé par Daniel Roques du 26 mars 2018 et accepte la démission de Daniel Roques en tant que gérant

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

FIN DE LA SEANCE

Tout associé présent ou représenté déclare par la présente renoncer explicitement au lancement d'une action en nullité éventuelle en raison d'une irrégularité de forme telle que visée à l'article 64, 1°, du Code des sociétés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal et de son (ses) annexe(s).

(Signatures)

Le Président: Monsieur Stéphane DELAUTRE-DROUILLON

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2018 - Annexes du Moniteur belge